

AUXELLES-BAS 90200

Marche organisée par:
LES MARCHEURS PLANCHEROTS



**43^{ème} Marche Populaire
Internationale
Marche de Printemps**

DEPARTS ET ARRIVEES A AUXELLES-BAS

Dimanche 19 avril 2026

Parcours de 5, 10, 20 km

Membre de la FFSP n° F314
Visa FFSP : 2026.70.307.J



Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉: contact@ffsp.fr
facebook.com/ivv.france



LA PREVENTION ROUTIERE



Partenaires de la FFSP

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté n°1012156 du 2 août 2001

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté n°1012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** Salle Espace-Rencontre
Rue de la Paix 90200 AUXELLES-BAS
- Horaires :** Départ de 7 h à 14 h (5 km et 10 km) 7 h à 13 h pour le 20 km
Arrivée limitée à 17 heures.
- Parcours :** Distances sans difficultés particulières ;
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent
obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ
contre une cotisation de participation sans souvenir de : 3€ ou
une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à
16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux
tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
au départ
- Inscriptions**
- Préinscriptions pour les groupes importants (cars) avant le 10 avril 2026. Sur place
pour les individuels**
- Inscriptions :** voir plus bas
- Récompenses :** aux groupes de plus de 12 participants
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé,
et de non contre-indication médicale.
- Ravitaillement :** Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle.
Possibilité de restauration au 2^e contrôle (authentiques beignets de
pommes de terre râpées à l'ancienne) Restauration à l'arrivée
(deux menus).
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours.
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
**Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage,
l'assurance fédérale ne vous couvre plus.**
- Secourisme :** Premiers secours : Mis en place par l'association dès le départ.
Urgence : 112

*La marche aura lieu quelles que soient les conditions
météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal*

**Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu Sportif ?
Signalez-le en écrivant à :**

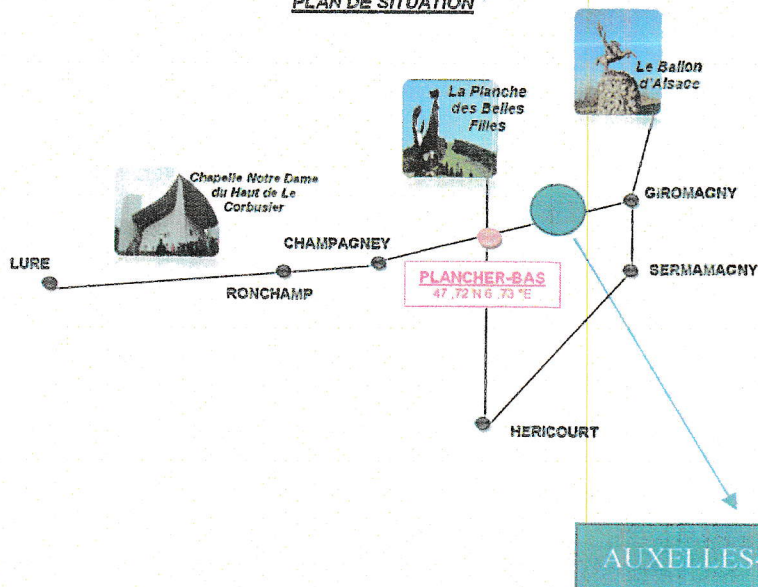
Signal-sports@sports.gouv.fr

RENSEIGNEMENTS ET HEBERGEMENT EVENTUEL :

Mr Michel TRITRE
13 rue des Charrières
70290 PLANCHER-BAS
Tél : 06 27 95 05 18
colettetritre@gmail.com

Claudine BELLOÏ
3rue du 8 Mai
70290 PLANCHER BAS
Tél : 06.14.41.83.34
claudinebelloi@yahoo.fr

PLAN DE SITUATION



*Salle Espace de Rencontre
Rue de la Paix*

**Notez dès à présent les dates
des marches des clubs du
COMITE DEPARTEMENTAL
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

7/8 mars 90 - DELLE

21/22 mars 25 - BADEVEL

6 avril 90 - BRETAGNE

19 avril 70 - AUXELLES-BAS

Organisée par les marcheurs de PLANCHER-BAS

25/26 avril 90 - BREBOTTE

3 mai 70 - FRAHIER-ET-CHATEBIER

10 mai 70 - MANDREVILLARS

16/17 mai 90 - RECHESY

13/14 juin 90 - JONCHEREY

16 août 71 - ST VINCENT- BRAGNY

20 septembre 70 - PLANCHER-LES-MINES

Station la PLANCHE DE BELLES FILLES

11 octobre 70 -PLANCHER-BAS

19 décembre 25 -MONTBELIARD

